

**PROGRAMME DE FORMATION DU TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE
FORMATEUR AUX METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA SECURITE ROUTIERE (FMESR)**

BLOC 1-CONCEPTION DE L'INGENIERIE DE FORMATION ET PEDAGOGIQUE

APPLIQUEE AU DOMAINE DE L'EDUCATION ROUTIERE :

- Evaluation des besoins en formation pour en élaborer le contenu
- Elaborer des programmes de formation en définissant des objectifs pédagogiques adaptés
- Concevoir des supports de formation adaptés
- Animer et co animer des formations en tenant compte de la dynamique de groupe
- Analyser les effets de la formation pour évaluer sa pertinence et l'améliorer
- Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux formateurs

BLOC 2-DEPLOIEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE

APPLIQUEE AU DOMAINE DE L'EDUCATION ROUTIERE :

- Elaborer une stratégie de relation clients afin de les fidéliser
- Développer et animer un réseau de professionnels afin de le pérenniser
- Développer une méthode de réponse aux appels d'offres
- Rechercher et exploiter toutes sources d'information, utiliser les technologies de l'information et de la communication

BLOC 3 –GESTION ET COORDINATION D' ACTIONS APPLIQUEES AU DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Gérer les ressources et les moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et sécurité en vigueur dans l'entreprise
- Evaluer et positionner les candidats avant l'entrée en formation pour les sélectionner

MODALITES D'EVALUATION :

BLOC 1 : Durée : 4h30

- Etude de cas portant sur la création de l'architecture d'une action de formation ou de sensibilisation et entretien portant sur la restitution de l'étude de cas.

Durée : 1h30

- Mise en situation à partir d'une observation d'une séquence de formation à la conduite portant sur l'animation d'une action de formation.

Durée : 1h30

- Mise en situation d'une action de formation basée sur une présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière.

Durée : 1h30

BLOC 2 : Durée : 1h45

- Etude de cas portant le traitement d'une demande client/prescripteur

Durée : 1h15

- Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas

Durée : 30 mn

BLOC 3 : Durée : 1h45

- Etude de cas portant sur l'organisation d'une action de formation ou de sensibilisation

Durée : 1h15

- Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas

Durée : 30 mn

Pour obtenir la certification, le candidat doit se présenter devant un jury paritaire :

Déroulement du jury final : 50 minutes

- Soutenance orale du mémoire : 20 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien avec le jury

- Appréciation des compétences clés du titre : 10 minutes

DUREE : 147 jours soit 1029 heures (+ 9 heures d'examen) (+ 140 heures stage en entreprise)

RYTHME : temps plein continu, 4 jours par semaine (5 jours par semaine en période de stage)

EFFECTIF : 6 à 12 personnes

MODALITES : présentiel essentiellement et distanciel en partie (30% maximum)

OBJECTIFS : être capable de :

- Mettre en place, animer et encadrer les formations initiales et continues d'enseignants de la conduite et de la sécurité routière
- Mettre en place, animer et encadrer des actions de sécurité routière dans le cadre du continuum éducatif

PUBLIC CONCERNE : Disposer d'un des titres ou diplômes mentionnés à l'article R212-3 et R212-3-1 du code de la route (BEPECASER ou TP ECSR ou tout autre diplôme reconnu en équivalence)

PRE-REQUIS :

- Avoir au minimum 1607 heures d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, hors temps de formation en continu ou discontinu au cours des 5 dernières années
- Avoir une autorisation d'enseigner en cours de validité
- Réussir les tests d'entrée en formation

MATERIEL REQUIS :

- ✓ Matériel de prise de notes
- ✓ ordinateur portable

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Salles de cours avec tableau et moyens audiovisuels (vidéo projection).
- ✓ Cours sur support Power Point.
- ✓ Cas pratiques.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ✓ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques de base
- ✓ Exercices en sous-groupes et méthodes de la découverte individuelle et collectives
- ✓ Auto-évaluation au fil des compétences

FORMATEURS :

- ✓ Titulaires BAFM ou formateur titulaire d'un diplôme de niveau 6 et justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine visé (en fonction des blocs de compétences)

VALIDATION :

- ✓ Attestation de bloc(s) de compétences
- ✓ Titre à finalité professionnel FMESR (RNCP 35734)

Suivi et évaluation de l'action :

- ✓ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire
- ✓ Suivi d'insertion à 3 mois